



Grand Conseil  
Secrétariat général  
Pl. du Château 6  
1014 Lausanne

## Question orale

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 14-HQU-126

Déposé le : 04.03.14

Scanné le : \_\_\_\_\_

**Art. 112 LGC** Les questions orales, déposées le premier mardi de chaque mois et traitées le mardi suivant devant le GC, portent sur un sujet d'actualité et sur une compétence propre ou déléguée du CE. Elles ne comportent qu'une seule et unique question, de manière succincte, et ne dépassent pas 1'000 signes typographiques. Elles ne sont pas développées et peuvent être proposées par un député, un groupe politique ou une commission. Les titres des questions orales sont transmis, pour information, à tous les membres du GC. Lors de leur traitement, les questions orales ne donnent pas lieu à débat.

A la suite de la réponse apportée par le CE, l'auteur de la question est autorisé à formuler une brève question complémentaire, à laquelle le CE, dans la mesure du possible, répond immédiatement.

### Titre de la question orale

ODM : position vaudoise à la conférence sur l'asile du 28 mars 2014

### Texte déposé

Vendredi 28 février 2014, l'ODM a annoncé que les cantons avaient trouvé un terrain d'entente et que la conférence sur l'asile du 28 mars prochain allait entériner la mise à disposition de 1280 places en Suisse romande.

### Question

Le non vaudois à un centre fédéral pour requérants sur territoire vaudois – envisagé par certains à Moudon - annoncé en novembre dernier par le Conseiller d'Etat en charge des questions d'asile est –il toujours d'actualité, toujours aussi ferme ou sur quels points le Canton a-t-il dû lâcher du lest et par conséquent devra-t-il accepter les décisions de la prochaine conférence sur l'asile ?

### Nom et prénom de l'auteur :

Perrin Jacques

### Signature :

### Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

### Signature(s) :

Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : [bulletin.grandconseil@vd.ch](mailto:bulletin.grandconseil@vd.ch)